



## **13<sup>e</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE** **25 AOÛT 2022**

**PLAN D'ACTION**  
**2022-2023**

## **Orientation 1 : Volet administratif et financier**

- Maintenir les ententes avec les institutions qui subventionnent AMINATE tel que le MIFI, la MRC
- Promouvoir l'offre de service aux employeurs.
- Cibler d'autres institutions gouvernementales pour financer d'autres services (programme de soutien aux victimes de violence conjugale, un service de soutien psychosocial et juridique)
- Solliciter le soutien de la municipalité pour maintenir le financement de la maison d'accueil temporaire.
- Approcher Service Québec pour un partenariat dans la gestion de la diversité culturelle en entreprise.

## **Orientation 2 : Renforcer la visibilité de l'organisme et la sensibilisation du milieu**

- Distribuer les nouveaux dépliants de l'offre de service d'AMINATE auprès des partenaires et des institutions.
- Promouvoir le programme de l'organisme ainsi que les programmes et activités de l'organisme.
- Promouvoir notre chaîne YouTube
- Promouvoir, l'utilisation de la **nouvelle trousse aux nouveaux arrivants**, traduite en 3 langues, et la mettre en format électronique.



### **Orientation 3 : Développer nos services et nos activités afin d'en assurer la qualité pour mieux outiller les personnes immigrantes et favoriser le rapprochement interculturel**

- Mettre en application les activités du programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration (PASI) pour sa 3<sup>e</sup> année avec la cible de 250 NA.
- Réaliser les 9 activités du programme d'appui aux collectivités (PAC) de la MRC des Moulins et le MIFI.
- Revoir et bonifier nos orientations stratégiques.
- Documenter et planifier l'implémentation des nouveaux programmes et des services suggérés dans l'orientation 1.
- Promouvoir la formation *sur la gestion de la diversité culturelle dans les entreprises de la MRC des Moulins* avec son guide.
- Développer des stratégies de suivis, de rétroaction et d'évaluation de nos services auprès de nos usagers.

### **Orientation 4 : Travailler en concertation et en partenariat avec les acteurs locaux et régionaux**

- Participer aux tables de concertation et aux comités de travail qui se penchent sur l'enjeu de l'immigration.
- Partager les expertises avec d'autres organismes en intégration.
- Développer de nouveaux partenariats via le PASI et le PAC.

